G en Yvelines

N°139
Mercredi 5 septembre 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Afin de vendre sans intermédiaires à des consommateurs pressés, ces artisans et producteurs locaux misent sur les distributeurs automatiques, accessibles à toute heure.



Circuits courts Des distributeurs pour se développer

Dossier - P.2

Actualités p.6

POISSY



Une école du web dans un quartier populaire

Actualités p.7

POISSY



PSA : un second nouveau véhicule pour l'usine ?



Actualités p.4

HOUDAN

Bientôt une deuxième sortie pour la RN12



Actualités p.8

HARDRICOURT

Créer une place pour redonner vie au village



Culture p.14

MANTES-LA-JOLIE

La ville au rythme des festivals

P. 6 VALLEE DE SEINE **Covoit'ici : le Val d'Oise continue d'y croire**

P. 7 CARRIERES-SOUS-POISSY **La plaine plébiscitée pour des clips ?**

P. 8 MANTES-LA-VILLE **Ecoles, des dépannages promis en 24 h**

P. 8 CONFLANS-SAINTE-HONORINE **L'école bloquée par des parents**

P. 10 SAINT-MARTIN-LA-GARENNE **Avarie au port de plaisance**

P. 12 VOLLEY-BALL **Un week-end sous le signe de la préparation**

P. 12 FOOTBALL **L'AS Poissy bat le leader, le FC Mantois rechute**



VALLEE DE SEINE Des distributeurs automatiques pour vendre aux consommateurs pressés

Un distributeur de baguettes installé dans quatre villages et des casiers automatiques au sein d'une exploitation agricole. Artisan ou agriculteur, ils espèrent pouvoir toucher de nouveaux consommateurs pour vendre leurs productions en circuit court.

Il est à peine 16 h 15 ce vendredi 31 août, une jeune mère de famille se gare sur le parking de l'exploitation agricole du Clos du bassin, gérée par Etienne Vallée à Ecquevilly. « *Qu'est-ce que tu veux prendre ? Des tomates ? Des pêches ?* », demande-t-elle à sa fillette en se dirigeant vers des casiers installés sous un abri en bois.

« *Je vais en parler à la crèche, elle est intéressée pour travailler avec des producteurs locaux* », lance-t-elle à l'exploitant agricole en récupérant ses légumes. Ouverts de 7 h à 21 h, ces 72 casiers métalliques ont été installés à la fin du mois de mai dernier. A Jumeauville, Hargeville, Bazemont et Andelu, ce sont quatre distributeurs à pain en libre-service qui ont été mis en fonction ce samedi 1er septembre.



LA GAZETTE EN YVELINES

« En théorie, si cela marche, j'aimerais embaucher quelqu'un pour s'en occuper, explique Romuald Marc, boulanger épônois. Mais pour le moment, je n'ai pas le recul nécessaire. »

Ces nouveaux modes de vente de produits locaux, sans surcoût, permettent aux salariés d'acheter en dehors des horaires traditionnels d'ouverture des magasins ou de ceux des marchés. Commerçants et exploitants voient également en ces distributeurs automatiques un moyen de toucher des consommateurs qui ne pourraient se rendre chez eux en temps normal, et donc d'embaucher comme de pérenniser leurs activités.

Samedi 1er septembre, dans l'après-midi, deux sacs de baguettes tradition attendent à la boulangerie Marc, dans le centre-ville d'Epône. Romuald Marc, le patron-boulanger, s'apprête à aller remplir celui de Jumeauville. Il y a quelques mois, *La Gazette* relatait les difficultés des quatre communes à trouver un boulanger intéressé pour venir remplir leurs quatre machines. « *J'ai pris contact avec les municipalités* », commente sobrement le boulanger en sortant une baguette du four.

Chacun des distributeurs installés ce samedi-là peut accueillir une quarantaine de baguettes. Ils sont réapprovisionnés plusieurs fois par jour, sauf le jeudi. Pour le moment, c'est Romuald Marc qui effectue les trajets. « *En théorie, si cela marche, j'aimerais embaucher quelqu'un pour s'en occuper,* explique-t-il. *Mais pour le moment, je n'ai pas le recul nécessaire.* »

Ce samedi, il reçoit un SMS lui indiquant qu'il ne reste « *que cinq - six baguettes* » dans un des distributeurs, après seulement quelques heures d'exploitation. Le boulanger part aussitôt remplir le distributeur rotatif installé à proximité de la mairie jumeauvilloise. « *Normalement, c'est automatique, je reçois une alerte SMS pour me dire c'est presque vide,* précise-t-il. *Là, c'est quelqu'un qui vient de m'envoyer un message, ce n'est pas encore au point.* »

A Ecquevilly, trois mois après l'installation des casiers, Etienne Vallée se montre satisfait. « *Nous réapprovisionnons les casiers trois à quatre fois par jour, cela dépend des produits* », détaille celui qui s'est installé depuis huit ans dans cette exploitation de 98 hectares mêlant céréales et maraîchage. La mise en place de ces casiers a coûté au total près de 43 000 euros, dont 32 000 euros pour leur seule installation. L'agriculteur a reçu une subvention de 14 000 euros de la Région.

« *On avait beaucoup vu ça dans le Nord, en Normandie* », détaille l'agriculteur de l'idée. Pas besoin toutefois de faire plusieurs centaines de kilomètres : A Morainvilliers, un maraîcher expérimente ce système de casiers depuis 2013. Le système est apparu pour la première fois dans les Yvelines en 2010, chez un producteur de Saint-Nom-la-Bretèche.

L'installation s'avère salutaire. « *Quand on s'est installé, on avait un point de vente ouvert de 16 h à 19 h tous les jours,* détaille Etienne Vallée. *Mais il n'y avait pas forcément grand-monde, et il y avait des jours où on sortait les produits pour rien.* » Les casiers viennent ainsi compléter l'ouverture du point de vente du samedi, et la présence de l'exploitation au marché dominical de Bouafle.

« *Pour les tomates par exemple, on a un taux de perte de zéro* », se satisfait aujourd'hui Etienne Vallée. Car avec la fermeture de leur point de vente quasi-quotidien, « *on avait perdu du monde* ». Le fait de proposer ses produits en accès libre, à permis à Etienne Vallée « *de retrouver ceux qu'on avait perdus* » mais aussi d'attirer de nouveaux clients.

Il cite en exemple « *un couple de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) qui vient faire du vélo le week-end et passe quand il repart* ». La plupart de ces « *nouvelles têtes* » se trouvent dans un rayon de 30 à 40 kilomètres et viennent de « *Paris, Courbevoie (Hauts-de-Seine) et Sartrouville* ». Les heures de passage, elles, se situent surtout « *aux alentours de midi et à partir de 17 h* ».

Pour Romuald Marc, le « *distri-bpain* » lui permet également de toucher une clientèle qui ne se rend pas forcément dans son commerce. « *J'ai peut-être quelques personnes de Jumeauville qui venaient avant, mais c'était très minoritaire* », explique le boulanger. Il voit en ces distributeurs une façon de concurrencer l'offre de grande surface ou des boulangeries industrielles tout en pérennisant son activité.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Nous réapprovisionnons les casiers trois à quatre fois par jour, cela dépend des produits », détaille Etienne Vallée, installé depuis huit ans dans cette exploitation de 98 hectares.

Pour Etienne Vallée, les casiers sont un moyen, à terme, d'enclencher le développement de la partie maraîchage de l'exploitation. « *Sur les 98 hectares, j'en consacre cinq au maraîchage,* détaille-t-il de la situation actuelle. *L'idée, c'est de développer cette partie, et de pouvoir embaucher un salarié qui gérerait ensuite cette partie de réapprovisionnement.* »

S'il souhaitait développer la vente de proximité, l'agriculteur n'a toutefois pas souhaité adhérer à une Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), ou encore au réseau de La ruche qui dit oui (voir encadré). « *On me l'a proposé, mais je ne suis pas forcément intéressé,* souligne-t-il de son choix. *C'est difficile de varier les paniers et si par exemple je propose des blettes, je ne suis pas sûr que cela sera pris.* »

La mère de famille venue acheter ses fruits et légumes ce vendredi-là exprime cependant une petite déception. « *Vous en ferez pas du tout de fraises cette année ?* », questionne-t-elle. « *Malheureusement non, c'est trop tard, et les casiers étaient déjà installés lorsque la saison était passée* », lui répond Etienne Vallée. Il tient cependant à la rassurer : « *Il devrait y en avoir l'année prochaine.* » Comme, peut-être, de nouveaux clients ayant découvert qu'il pouvaient manger local tout en étant pressés.

La ruche qui dit oui s'implante dans les gares

Depuis plus de deux ans, un espace de distribution du réseau La ruche qui dit oui, qui organise des points de vente approvisionnés par des producteurs locaux, s'est installé à la gare SNCF de Conflans-Saint-Honorine, une des premières implantations du genre. Sur le même modèle, un deuxième point de distribution a ouvert à Poissy depuis le mois de mai dernier.

« Il s'agit d'un partenariat avec la SNCF. Cela nous permet de toucher du monde puisque c'est un endroit de passage », détaille des 10 000 voyageurs qui passent chaque jour en gare Brian Lhoste, le responsable de la ruche conflanaise. Sur internet, les clients composent le panier puis viennent le récupérer chaque jeudi entre 18 h 30 et 20 h.

Lors de cette vente hebdomadaire, *« environ une vingtaine »* de commandes sont récupérées, *« mais c'est en pleine extension ».* Selon le responsable, *« 90 % des commandes partent dans la première heure […] Il y a beaucoup d'habitués ».* Là aussi, l'idée est d'aller chercher le consommateur à la sortie de son lieu de travail : *« On veut montrer que ça ne prend pas plus de temps et on sait ce que l'on mange. »*



LA GAZETTE EN YVELINES

Ce samedi, Romuald Marc reçoit un SMS lui indiquant qu'il ne reste « que cinq six baguettes » dans un des distributeurs. Et part aussitôt remplir le distributeur rotatif de Jumeauville.

Erratum

Dans une précédente édition, La Gazette relatait que chaque utilisateur devait se créer un compte pour accéder au site Babybump.fr . Isabelle Simon-Gilbert a tenu à préciser que la création d'un compte était nécessaire pour revendre sur le site mais que son accès était gratuit et ouvert à tous.

Par ailleurs, la dernière citation de l'article évoquait le fait de payer pour ajouter des photos sur Leboncoin. Ce qui n'est pas le cas, Isabelle Simon-Gilbert évoquant le cas « *d'autres sites d'annonces gratuites,* [ou] *pour accéder à certaines fonctions, il faut parfois payer, ça peut être trompeur* ». La rédaction présente ses excuses aux lecteurs comme à la principale intéressée.

Tam
en Yvelines

HORAIRES RENTRÉE 2018

À partir du
3 septembre,
découvrez les
nouveaux horaires
de vos lignes

Consultez le site
www.bus-tam.fr
pour plus d'informations



Les horaires sont donnés à titre indicatif et restent soumis aux aléas de la circulation

îledeFrance mobilités

TVM - CTVMI
GROUPE RATP

GRAND PARIS SEINE &OISE

HOUDAN Les logements construits, au tour de la bretelle de la RN12

Après des années de tractations, les travaux de la bretelle d'accès de la RN12 vers la RD912, à l'Ouest de Houdan, débuteront fin 2018 pour une mise en service à la mi-2019.

C'était devenu une « *vieille légende* » pour certains entrepreneurs de la zone commerciale de la Prévôté située à proximité. La bretelle et son rond-point menant de la RN12 à la RD912, à l'Ouest de Houdan, n'est plus un simple projet. Promise par le conseil départemental des Yvelines à la municipalité en échange de la construction de nouveaux logements, ce nouvel accès avait été annoncé en octobre 2015 par *Le Parisien.*

Son ouverture aux automobilistes était alors prévue pour « *avant la fin de l'année 2017* ». Finalement, les travaux menés par le Département, qui en finance l'intégralité, sont censés débuter dans les prochains mois, avec une mise en service estimée à la fin du second trimestre 2019. A l'heure actuelle, pour accéder à l'Ouest de Houdan par la RN12, la seule possibilité est de traverser le centre-ville par la RD912, où près de 6 000 véhicules circulent en moyenne chaque jour.



LA GAZETTE EN YVELINES

Promise par le conseil départemental des Yvelines à la municipalité en échange de la construction de nouveaux logements, ce nouvel accès doit permettre de réduire la circulation en centre-ville.

6 000 véhicules par jour au centre-ville

« *C'est un projet que j'ai lancé il y a dix ans avec le conseil départemental* », se souvient Jean-Marie Tétart (LR), à la tête de la commune depuis 23 ans. « *Nous avions un contrat,* détaille-t-il. *Si toutes les obligations de la municipalité étaient remplies, notamment celles liées au programme de logements, le Département s'engageait à respecter sa partie.* » Cette condition était de désengorger l'axe routier qui traverse sa commune.

La circulation avait en effet crû au même rythme que l'activité de la zone commerciale et industrielle située à l'Ouest de Houdan, rendant la rue de la République bien souvent encombrée aux heures de pointe. Selon le maire, l'idée de créer une seconde bretelle de sortie à la RN12, de l'autre côté de Houdan, a été émise par le Département.

Premier problème : cette route nationale est sous la responsabilité des services de l'État. Les démarches administratives ont donc pris un certain temps avant de permettre le lancement du projet. Une fois tombé d'accord avec L'État sur les détails techniques, le conseil départemental devait ensuite trouver un lieu susceptible d'accueillir la bretelle et son giratoire.

Second problème, les 700 m² de terrain convoités appartenaient à un exploitant agricole qui ne souhaitait pas vendre sa parcelle, mais plutôt l'échanger avec d'autres terres qu'il a donc fallu trouver. Les deux parties se sont finalement entendues sur les reliquats de terrains initialement prévus pour l'aménagement d'une déviation à Richebourg.

Des travaux estimés à 1,7 million d'euros

Jeudi dernier, bon nombre des sociétés de la zone d'activité de la Prévôté ne semblaient pas connaître l'existence de la bretelle. Si le maire met surtout en avant le gain espéré pour les habitants du centre-ville, à la Prévôté, l'espoir est surtout celui de gagner de nouveaux clients, ont indiqué le garage Peugeot comme le centre aquatique Hodellia.

Mairie et conseil départemental ont par ailleurs dû apaiser les craintes exprimées lors de l'enquête publique par les habitants du hameau de la Forêt, riverains de la future bretelle comme de son rond-point (voir encadré). Le coût de ce chantier de huit mois environ, destiné à réduire drastiquement la circulation au centre-ville de Houdan, est estimé à 1,7 million d'euros TTC.

Le hameau de la Forêt isolé de la circulation et du bruit

Appartenant au territoire communal de Houdan, le hameau de la Forêt, situé non loin de la zone d'activité de la Prévôté, est un petit coin de tranquillité isolé au milieu des champs. Mais vers la mi-2019, la bretelle de sortie de la RN12 et son giratoire se situeront juste à l'entrée du hameau. Amenant, avec eux, le trafic et le bruit d'une circulation bien plus dense. Les habitants du hameau ont donc fait part de leurs inquiétudes lors de l'enquête publique, la Forêt devrait finalement conserver donc sa tranquillité.

« Je comprends les inquiétudes des riverains du patelin. D'un champ face à l'entrée de leur hameau, ils passeront à une sortie de route nationale, reconnaît le maire LR Jean-Marie Tétart. *Ce rond-point va forcément amener un trafic important près de chez eux qu'ils n'avaient pas avant. »* A la demande des habitants du hameau, la mairie prendra donc en charge certains aménagements : *« Selon moi, il est important d'éviter que la circulation ne traverse le hameau pour se rendre à la zone d'activité. »*

Quelques dizaines de milliers d'euros ont été débloqués par la municipalité pour construire un talus anti-bruit, et une barrière bloquant l'accès des voitures et camions au hameau par le giratoire. L'entrée dans le hameau se fera par l'autre côté. *« Notre crainte était que le trafic augmente ici alors que tout est toujours calme,* notait jeudi dernier une retraitée y habitant. *Avec cette barrière, le problème ne devrait pas avoir lieu et c'est tant mieux. J'espère juste que ces murs anti-bruit suffiront. »*



En bref

CARRIERES-SOUS-POISSY

Des semi-automatiques pour la police municipale

Les policiers municipaux carriérois seront armés de pistolets à partir du 7 septembre.

C'est loin d'être la première commune de vallée de Seine à choisir d'armer sa police municipale, mais la mairie de Carrières-sous-Poissy sera probablement l'une de celles à avoir fait le choix d'une des plus grandes puissances de feu du département. A partir du vendredi 7 septembre, ses agents seront équipés d'armes semi-automatiques avec des chargeurs de 19 munitions de calibre 9 mm.

D'une valeur d'environ 700 euros chacun, ces pistolets en matériau composite, fabriqués par l'armateur croate HS produkt, sont utilisés par les forces de police à travers le monde. Alors, dans son communiqué, elle met surtout en avant la formation des six agents qui se sont vus délivrer un permis de port d'arme par le préfecture des Yvelines.

Ces policiers municipaux ont ainsi *« déjà effectué préalablement 45 h de formation pratique assorties d'une enquête de moralité »*, assure ainsi la municipalité. *« Il s'agit évidemment de protéger notre police municipale qui intervient dans des situations difficiles voire très dangereuses pour leur intégrité »*, explique dans le communiqué le maire Christophe Delrieu (DVD), faisant référence à *« la menace terroriste »*.

En Image



GARGENVILLE **L'école honore une illustre institutrice**

« Le nom [...] est apparu comme une évidence », déclare le maire Jean Lemaire (UDI) samedi dernier, lors de l'inauguration du groupe scolaire désormais appelé Jeanne Couvry. Pendant la seconde guerre mondiale, cette institutrice de Gargenville, disparue en 1996, avait caché une famille juive, la sauvant d'une probable déportation. Située rue Simone Veil, au sein du nouveau quartier des Hauts de Rangiport, l'école maternelle et élémentaire a nécessité quatorze mois de travaux et près de six millions d'euros TTC, partagés entre mairie, aménageur public et conseil régional d'Île-de-France.

En bref

POISSY

Mille personnes pour Blaise Matuidi

Le footballeur de l'équipe de France championne du monde a été accueilli en véritable star à l'inauguration du city stade qui porte son nom.

Le champion du monde n'est pas resté longtemps, mais il n'a pas échappé au bain de foule par le millier de personnes venu le fêter dans le quartier de la Coudraie dimanche dernier, rapporte *Le Parisien*. Blaise Matuidi, longtemps joueur du PSG, dont le centre d'entraînment est en chantier à quelques mètres du quartier dont la réhabilitation se termine, a donné son prénom à un nouveau city stade désormais nommé *« Blaise city »*.

Désormais joueur à la Juventus de Turin, Blaise Matuidi a accepté l'honneur fait par le maire de Poissy, Karl Olive (DVD). L'ex-journaliste sportif devenu élu l'avait croisé lors de sa participation (comme officier de liaison pour la Fifa, Ndlr) au mondial russe, à l'occasion du match France-Pérou.

« Après avoir évoqué l'installation du nouveau centre d'entraînement du PSG à Poissy, il m'a donné un accord de principe pour baptiser le nouveau terrain de la Coudraie, se réjouissait-il dans un communiqué quelques jours avant son inauguration. *Nous sommes particulièrement heureux de l'accueillir et de pouvoir le mettre à l'honneur dans un quartier qui est le symbole du renouveau de notre ville.»*



VAUBAN MOTORS
Oui! à l'Hybride


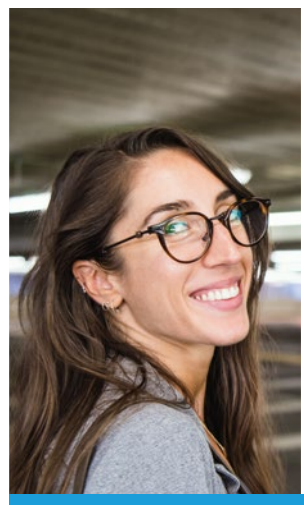
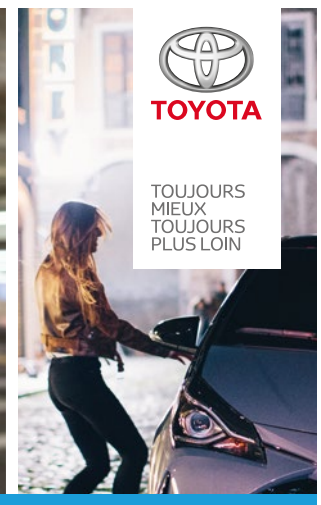

AYGO JUST GO
A partir de 89€ / mois
Entretien inclus
sous condition de reprise
LOA* 37 mois, 1er loyer de 1950€, prime à la convertion déduite suivi de 36 loyers de 89€.
Montant dû en cas d'acquisition 13 004€

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Consommations (L/100 km) et émissions de CO_2 (g/km) en conditions mixtes : de 4,1 à 4,2 et de 93 à 95 - valeurs corrélées NEDC déterminées sur la base du nouveau cycle d'homologation WLTP. Pour plus de détails, voir toyota.fr. JUST GO = Départ immédiat. *LOA : Location avec option d'achat. (1) Exemple pour une AYGO x-play x-app Blanc Pur 3 portes neuve au prix exceptionnel de 10 990 €, remise de 2 250 € déduite. LOA* 37 mois, 1er loyer de 2 950 € ramené à 1 950 € après déduction de la prime à la conversion gouvernementale de 1 000 € (2) suivi de 36 loyers de 89 €/mois hors assurances facultatives. Option d'achat : 6 850 € dans la limite de 37 mois & 30000 km. Montant total dû en cas d'acquisition : 13 004 €. Assurance de personnes facultative à partir de 12,09 €/mois en sus de votre loyer, soit 447,33 € sur la durée totale du prêt. Modèle présenté : Toyota AYGO x-play x-style avec x-red pop outside et x-red pop inside Blanc Pur 5 portes neuve au prix exceptionnel de 12 250 €, remise de 2 250 € déduite. LOA* 37 mois, 1er de 2 950 € ramené à 1 950 € après déduction de la prime à la conversion gouvernementale de 1 000 € (2) suivi de 36 loyers de 120 €/mois hors assurances facultatives. Option d'achat : 7 423 € dans la limite de 37 mois & 30 000 km. Montant total dû en cas d'acquisition : 14 693 €. Assurance de personnes facultative à partir de 13,48 €/mois en sus de votre loyer, soit 498,76 € sur la durée totale du prêt. **Entretien inclus dans la limite de 37 mois & 30 000 km (au 1er des 2 termes atteint). Offre réservée aux particuliers valable jusqu'au 31/10/2018 chez les distributeurs Toyota participants portant sur le tarif en vigueur au jour de la souscription du contrat. (2) Prime à la conversion gouvernementale de 1000 € pour la mise au rebut d'un véhicule Diesel immatriculé avant le 1er janvier 2001 pour les ménages imposables ou au 1er janvier 2006 pour les ménages non imposables ou d'un véhicule essence immatriculé avant le 1er janvier 1997 sans condition de ressource. Selon article D251-3 et suivants du Code de l'Energie en vigueur. En fin de contrat, restitution du véhicule dans votre concession avec paiement des frais de remise en état standard et des éventuels kilomètres excédentaires. Sous réserve d'acceptation par TOYOTA France FINANCEMENT, 36 bd de la République 92423 Vaucresson, RCS 412 653 180 - n° ORIAS 07 005 419 consultable sur www.orias.fr.(3) Connectivité smartphone avec Pioneer, compatible avec Apple CarPlayTM & Android AutoTM (en option sur finition x-play).

POISSY

Formation : une école du web dans un quartier populaire

Dédiée prioritairement aux personnes peu insérées professionnellement, cette école associative de développeurs informatique accueillera 12 élèves par an au coeur du quartier Beauregard.



LA GAZETTE EN YVELINES

L'association qui coordonne et gère les enseignements de la formation a créé, en 2015, trois de ces chantiers d'insertion dans des quartiers populaires franciliens.

C'est au sein de la cité Beauregard de Poissy, place Corneille, que cette Ecole du web, structure de formation associative, a pris racine. Ses premiers élèves y seront en formation à partir du 24 septembre, dans les 190 m² des anciens locaux municipaux de la Mission locale (déménagée ailleurs dans Poissy en 2016, Ndlr). Une douzaine de personnes, rémunérées au Smic, y seront formées aux métiers du numérique par deux formateurs, chaque année pendant dix mois. Un « fab lab » avec des outils de prototypage numérique a également été installé, il sera totalement libre d'accès.

L'association qui coordonne et gère les enseignements de la formation, c'est le Pôle S. Si celle-ci a déjà créé, en 2015, trois de ces chantiers d'insertion dans des quartiers populaires franciliens, décrochant en 2016 le label étatique de Grande école du numérique, c'est une première dans les Yvelines. « *Ça marche bien dans les autres écoles* », indique sa chargée d'accompagnement, Léa Ridel , lors de l'inauguration vendredi dernier.

« Une ambition de réinsertion »

Le numérique représente « *50 000 emplois à pourvoir en France dès aujourd'hui et 191 000 qui seront crées d'ici 2022* », poursuit-elle. « *Cette école fonctionnera comme un CFA (Centre de formation et d'apprentissage)* » se félicite Michel Dupart (LREM), adjoint délégué au numérique de la Ville : « *Nous recruterons, via des tests, surtout à partir de la motivation du candidat, des personnes intéressées pour apprendre les ressorts de ces nouveaux métiers.* »

Au programme : apprentissage, entre autres, de différents langages du code informatique, tels que HTML, CSS, Javascript ou PHP. Parallèlement, un espace de fabrication ou « fab lab », destiné à des jeunes de 9 à 15 ans, a été créé : « *Les participants auront à disposition des outils et du matériel numérique afin de créer des objets, en développant leur esprit créatif* », s'enthousiasme Michel Dupart. La nouvelle structure souhaite toucher « *principalement des jeunes* », assure la chargée d'accompagnement de Pôle S.

« *Généralement, on propose aux personnes sans qualification, surtout dans les quartiers populaires, des formations dans les secteurs du bâtiment ou du nettoyage,* analyse-t-elle. *Nous voulons innover en proposant des formations dans un secteur porteur, vers des métiers d'avenir, en priorité pour des personnes sans diplômes.* » Accessible à toute personne âgée entre 18 et 50 ans, cette formation certifiante vise des majeurs qualifiés de « *Nife* » (« *Ni formation ni emploi* », *Ndlr*). « *On souhaite changer le paradigme des formations* » assure Léa Ridel.

En bref

VALLEE DE SEINE

Covoit'ici : le Val d'Oise continue d'y croire

Les 17 stations de ce réseau de covoiturage de proximité sont encore en fonction, dans les Yvelines comme dans le Val-d'Oise. Mais seul le Département valdoisien persistera l'automne venu.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Le conseil départemental du Val-d'Oise voit dans ce réseau « *un intérêt plus solidaire que financier* » et estime que l'expérimentation a « *une perception très favorable* » par ses utilisateurs.

Le réseau de « *covoiturage du quotidien* » Covoit'ici, comme l'appelle la jeune société Ecov qui en est à l'initiative, perd très bientôt la majorité des 17 stations physiques qui le caractérisaient. Comme le révélait *La Gazette* en mai dernier, la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) a en effet décidé de mettre un terme à cette expérimentation menée depuis bientôt deux ans, faute de résultats d'après son vice-président aux transports.

Les 12 stations situées aux Mureaux, à Meulan-en-Yvelines ou à Verneuil-sur-Seine seront désactivées en novembre. Le conseil départemental du Val d'Oise, autre partenaire institutionnel et financier ayant permis l'installation de stations, souhaite au contraire le renforcer, en dépit de cette décision des élus de vallée de Seine.

« *Les premiers retours du dispositif de suivi de l'expérimentation [...] met en évidence la perception très favorable de la part des usagers et de la population de manière générale qui voient dans ce service un intérêt plus solidaire que financier* », indiquait ainsi le Département avant l'été de cette expérimentation dont le coût total, largement subventionné par l'Etat, est d'environ un million d'euros.

Indiscrets

Une réunion organisée au même moment que la plus grosse réunion publique de l'année, et les foudres d'un citoyen engagé de la commune. Le conseil citoyen de Mantes-la-Ville, structure associative composée d'habitants, créée en 2016 dans le cadre de la politique de la ville, a choisi le soir du mercredi 25 septembre pour sa première réunion publique destinée à se présenter comme à échanger avec les Mantevillois. Sauf que ceux-ci sont déjà conviés ce soir-là, comme tous les habitants de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), à une réunion de présentation du ô combien important Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Ce dernier déterminera, une fois voté, les orientations urbanistiques des 73 communes de l'intercommunalité pour les années à venir.

Comme si ce n'était pas suffisant, un Mantevillois engagé à gauche a adressé au conseil citoyen un coup de griffe bien senti il y a quelques jours, sur le groupe Facebook consacré à la politique dans le Mantois. Il dénonce le « *mélange des genres* » reflété selon lui par la présence dans l'association de responsables du Collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes (Cric), fondé après l'arrivée du FN au pouvoir par un certain Romain Carbonne... qui s'est présenté aux dernières élections législatives sous l'étiquette France insoumise. L'intéressé, qui s'est joint aux échanges virulents entre militants, a regretté « *une loghorrée d'attaques personnelles dont la finalité m'échappe et qui ne trouvent leurs origines que dans vos imaginations débordantes* ».

Dans sa précédente édition, *La Gazette* évoquait la renommée « *tour qui pue* » de Conflans-Sainte-Honorine, dans le cadre d'un article consacré au chantier de désodorisation et de ventilation d'une des principales conduites d'eaux usées d'Île-de-France. Dans l'un des groupes Facebook dédiés à l'actualité de la commune, une habitante fait cependant remarquer que « *ça sent toujours un peu* » autour de l'ouvrage remplacé par un équipement plus moderne qu'auparavant.

Ce maire communiste ne fait pas dans la dentelle pour dénoncer la démission-surprise de Nicolas Hulot du ministère de la transition écologique et solidaire, annoncée le 29 août dernier en direct sur France Inter. « *Chronique d'un désastre annoncé* », titre ainsi le premier magistrat de Limay Eric Roulot dans un récent communiqué de presse.

Il y salue « *le courage* » du désormais ancien ministre. « *Le libéralisme économique et la transition écologique ne sont pas compatibles* », enjoint-il en estimant que « *les raisons de son départ corroborent* » ce qu'affirme « *depuis de longues années* » cet édile retraité d'une carrière chez EDF. « *Ce défi, nous nous devons de le relever tant au niveau local que de la communauté urbaine GPSEO (Grand Paris Seine et Oise) pour une véritable transition écologique* », ajoute Eric Roulot, également le vice-président délégué à l'environnement de l'intercommunalité de vallée de Seine.



POISSY PSA : un second nouveau véhicule pour l'usine ?

Le site pisciacais sera-t-il choisi pour un second nouveau modèle ? Le groupe PSA a indiqué que cela dépendrait de la rentabilité du site, dont les deux modèles actuels sont en fin de vie.

L'usine PSA de Poissy produira-t-elle, après le lancement à l'automne un autre nouveau modèle dès l'année suivante ? La potentielle bonne nouvelle est tombée vendredi 31 août, par l'intermédiaire d'un communiqué de presse du groupe automobile, envoyé au moment où elle était évoquée par la direction du site industriel auprès des représentants du personnel, lors d'un comité d'établissement extraordinaire.

« *L'étude qui démarre doit nous permettre de nous assurer que les critères de performance économique de notre site permettent de fabriquer un nouveau véhicule compétitif pour nos clients* », rapporte le communiqué du groupe des propos de la direction de l'usine, qui annonce qu'elle se fera plus précise d'ici la fin de l'année. La rentabilité du site automobile sera donc déterminante, alors que les deux modèles actuellement produits semblent en fin de vie.

L'annonce s'inscrit dans le cadre du plan « *push to pass* ». A Poissy, une ligne de production unique avait déjà été installée en remplacement des deux existantes. Un second investissement de 150 millions d'euros a permis de créer des chaînes dédiées tant aux véhicules à moteur thermique qu'à propulsion électrique, à l'image du mode de production déjà en place à l'usine Renault Flins.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« L'étude qui démarre doit nous permettre de nous assurer que les critères de performance économique de notre site permettent de fabriquer un nouveau véhicule », indique le groupe PSA.

Ces nouvelles « *chaînes flexibles* » sont déjà mises en place avec la production juste lancée de sa nouvelle plateforme modulaire commune, base du nouveau modèle DS bientôt dévoilé. Annoncé par Carlos Tavares en 2015, il est nommé pour l'instant « *D34* » et est en phase de pré-production au sein de l'usine.

une formidable nouvelle

Selon *le Journal de l'Automobile*, ce premier nouveau modèle réalisé à Poissy serait un SUV compact nommé « *DS3 crossback* », destiné à venir concurrencer les marques allemandes. Pour l'instant, le groupe PSA se refuse à toute information à propos de ce nouveau véhicule dont des prototypes sont déjà sur les chaînes, et qui s'ajoutera aux actuelles DS3 et Peugeot 208.

Cependant, « *à terme, à partir de 2020, nous ne produirons que le nouveau véhicule qui sera commercialisé au printemps 2019* », prévenait en mars dernier le directeur de l'usine dans les colonnes du *Parisien*. « *C'est une formidable nouvelle pour le site de Poissy*, s'est logiquement félicité de cette bouffée d'oxygène potentielle le maire de Poissy, Karl Olive (DVD). *Je souhaite évidemment que ce projet se concrétise favorablement.* »

CARRIERES-SOUS-POISSY
La plaine plébiscitée pour tourner des clips ?

Mi-août, le groupe de métal strasbourgeois Dust in Mind est venu y tourner le clip de This is the end, extrait de son troisième album. D'autres musiciens seraient intéressés.



PSYRUS STUDIO

« Il fallait faire attention où on marchait, se souvient Jennifer Gervais, la chanteuse de Dust in Mind. On entendait des bruits, on se demandait ce que c'était. »

Après le défilé des journalistes, bientôt celui des musiciens ? Au milieu du mois d'août, la très médiatique plaine des déchets a connu une activité quelque peu inhabituelle. Durant une journée, le groupe de métal strasbourgeois Dust in Mind y est venu tourner le clip de *This is the end*, extrait de son troisième album.

Une scène faite de planches

Cet album évoque « *le rapport entre l'humain et son environnement, de l'humain qui ne respecte rien* », détaille Jennifer Gervais, la chanteuse du groupe : « *Il n'y avait pas de lieu plus représentatif que ça.* » S'il en avait déjà vu des images, le groupe a été « époustouflé » à son arrivée. « *On était un peu sonnés avant de tourner* », poursuit la chanteuse.

Une scène improvisée, faite de planches, a été construite pour la batterie. « *Il fallait faire attention où on marchait, se souvient Jennifer Gervais. On entendait des bruits, on se demandait ce que c'était.* » Le groupe est toujours en contact avec Alban Bernard, fondateur du collectif Déchargeons la plaine, et leur guide pour cette journée de tournage. Ce dernier tient à souligner : « *Il est probable que ce ne soit pas le seul clip […] Il y a des gens qui se sont dit, tiens il y a des trucs à faire.* »



HARDRICOURT

Créer une place pour redonner vie au village

Dans le cadre d'un programme de 33 logements, la mairie aménagera une place et une sente piétonne face à l'église. Elle devrait voir le jour en 2020.



LA GAZETTE EN YVELINES

L'aménagement de la place de la mairie et des espaces verts sera à la charge de la municipalité à la place de maisons abandonnées depuis près d'une vingtaine d'années et préemptées.

En 2020, de son bureau, Yann Scotte (DVD), le maire d'Hardricourt, devrait avoir une vue sur la place du village, créée de toutes pièces, et sur les 33 logements du projet Hardricoeur, réalisés par le promoteur Nexity. Un projet qui a suscité de l'inquiétude, mais sur lequel compte toutefois le premier magistrat pour avoir un véritable espace de rassemblement dans cette commune située sur un coteau de la rive droite de la Seine.

Il compte également sur la nouvelle mairie, située à quelques mètres, pour renforcer la vocation de lien social de cet espace au pied de l'église (voir encadré). « *Depuis le Moyen-Âge, Hardricourt n'a jamais eu de place centrale, c'est même assez étonnant,* fait remarquer Yann Scotte de la spécificité de cette petite ville de 2 100 habitants. *Peut-être que le lavoir faisait office de lieu de rassemblement.* »

Hardricourt cependant comptait jusqu'à « *huit cafés* », indique-t-il comme une preuve de l'animation passée du centre-ville, contre « *deux* » aujourd'hui. Créer une place de village était « *un vœu très appuyé* » de la campagne électorale qui l'a vu être élu en 2014. Des initiatives pour tenter de faire revivre le centre-ville et animer les rues, souvent désertes, de la commune, ont déjà été menées : « *Il y a deux ans, on a organisé le 14 juillet devant la nouvelle mairie, toujours dans cette idée de donner une centralité au village.* »

Il a toutefois dû prendre la plume durant l'été pour rassurer les riverains concernant le projet Hardricoeur, proposé par le promoteur Nexity, et dont dépend la création de cette place. « *Nexity avait organisé une réunion publique, mais ils étaient surtout là pour vendre du béton* », se souvient l'édile. Si un projet de 90 logements était initialement dans les cartons du promoteur, ce seront finalement 23 logements en accession à la propriété, et 12 logements locatifs sociaux, qui seront construits en deux bâtiments.

L'aménagement de la place de la mairie et des espaces verts sera à la charge de la municipalité, pour un coût de 300 000 euros, à la place de deux maisons abandonnées depuis près d'une vingtaine d'années, et préemptées par la mairie. Yann Scotte insiste sur les matériaux utilisés : « *J'ai voulu conserver de la pierre du Vexin pour rester dans l'esprit d'Hardricourt et allier une vraie vieille pierre à quelque chose de très moderne.* »

Une sente piétonne supplémentaire, dans cette commune qui en compte beaucoup, sera également créée de la rue des Godeurs à la rue Emile Drouville, louvoyant entre les deux bâtiments. « *Cela permettra notamment aux écoliers d'arriver jusqu'à l'école sans passer par la route* », met en avant Yann Scotte (la précédente majorité municipale, devenue opposition, n'a pas répondu aux sollicitations de *La Gazette,* Ndlr).

La mairie attend désormais au niveau intercommunal la validation du plan local d'urbanisme, qui devrait être effective ce mois-ci, pour donner le coup d'envoi du chantier. « *Cela devrait être terminé plutôt aux alentours de 2020* », détaille Yann Scotte. « *Quand on crée cette dynamique d'agora, ça redynamise tout de suite, cela incite les gens à se rassembler,* espère-t-il de son objectif. *Si ma place de village pouvait faire cela, ce serait parfait.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Yann Scotte insiste sur les matériaux : « *J'ai voulu conserver de la pierre du Vexin pour rester dans l'esprit d'Hardricourt et allier une vraie vieille pierre à quelque chose de très moderne.* »

Proximité et économies dans la nouvelle mairie ?

La « *vie de château* » est définitivement terminée pour la municipalité hardricourtoise. « *C'est un peu un retour aux sources* », souriait le 25 août dernier le maire Yann Scotte (DVD), dans les locaux encore envahis de cartons de sa nouvelle mairie. Le lieu, ancienne école ayant ensuite accueilli, entre autres, le Club de l'amitié, avait déjà été mairie il y a plusieurs décennies.

« *Nous avions envie de restituer un côté convivial, de proximité* », explique l'édile de l'aménagement de la mairie. Au premier étage, les services, notamment l'urbanisme et l'état-civil, mais aussi le bureau du maire, « *afin d'être plus accessible* », détaille Yann Scotte. Il poursuit de la réorganisation : « *Dans l'ancienne mairie, pour aller à l'état-civil, il fallait carrément traverser les services. Quand vous veniez déclarer la perte d'un proche, c'était un peu limite.* »

Les bureaux des élus seront, eux, situés au deuxième étage, et partagés. « *Ils sont moins présents* », justifie de ce choix l'élu. Lui met surtout en avant les économies attendues de ce déménagement : « *Il n'y a pas eu d'emprunt réalisé et en comparaison avec l'ancienne, je divise par quatre les coûts de fonctionnement. On dépensait 9 000 euros de fioul, ce n'était plus possible.* »

MANTES-LA-JOLIE

Ecoles : dépannages en 24 h, l'administratif passe après

La commune assure désormais réparer les petits tracas techniques dans ses 37 écoles en moins de 24 h, la mairie se chargeant ensuite de les régulariser administrativement.



LA GAZETTE EN YVELINES

Plus de 2 400 dépannages ont été réalisés dans les écoles mantaises en 2017.

Lors de sa conférence de presse dédiée à la rentrée scolaire, mercredi 29 août, le maire Raphaël Cognet, (LR) a annoncé la mise en place d'un délai maximum de 24 h pour réparer les petits dysfonctionnements techniques dans les établissements scolaires. Ces interventions réalisées par le service de dépannage communal, créé il y a trois ans, sont ensuite suivies d'une régularisation administrative, qui passe donc après la résolution du problème.

Les incidents sont principalement relayés via les écoles, les conseils d'écoles et les différents coordinateurs. « *Ce dépannage, effectué jour et nuit par nos services techniques, prendra en charge des incidents mineurs, tels, les problèmes de plomberie, d'électricité, mais surtout de sécurité* », s'est félicité le maire.

600 000 euros de réparations en 2017

En 2017, 2 410 interventions ont été menées pour l'ensemble des 37 établissements, nécessitant 9 060 h de travail pour les services municipaux, pour un total de près de 600 000 euros de réparations. En 2018, 1 173 interventions ont été entreprises jusqu'à présent. L'édile se réjouit donc que la Ville intervienne plus vite qu'auparavant dans les écoles, qu'il juge « *globalement en bon état* ».

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Rentrée : Henri Dunant bloquée par des parents

Des parents mécontents du sureffectif au sein de l'établissement de leurs enfants, ont bloqué leur rentrée des classes ce lundi 3 septembre.

Ce lundi, une vingtaine de parents d'élèves ont protesté contre les classes jugées surchargées de l'école élémentaire conflanaise Henri Dunant. Ils réclament l'ouverture d'une classe supplémentaire, suite au dépassement du seuil autorisé des effectifs. Ce dernier est de 351 élèves, l'école en compte aujourd'hui 375. Une protestation qui s'est matérialisée par un blocage dès 8 h 30.

« *Il y a plus de 30 enfants en moyenne par instituteur. Le seuil d'ouverture d'une nouvelle classe est dépassé de dix élèves dans l'école sans compter les 15 enfants en situation de handicap qu'il faut intégrer dans les classes* », révèle Maud Mahieux, porte-parole du collectif informel de parents d'élèves. « *Nous avons laissé rentrer les CP pour ne pas les perturber dans leur première rentrée dans la grande école,* explique-t-elle. *Mais les plus grands sont restés dans la cour.* »

Un pointage a été fait en présence d'un inspecteur de l'Education nationale et du maire. Le mouvement a pris fin aux alentours de 10 h 30, tous les élèves ont alors pu intégrer leur nouvelle classe. « *L'inspecteur va remonter les informations au directeur d'académie et nous espérons être entendus* », souhaite-t-elle.

VALLEE DE SEINE Hôpitaux mieux classés

Le classement annuel des hôpitaux établi par l'hebdomadaire *Le Point* sourit en 2018 plus qu'en 2017 à deux centres hospitaliers de vallée de Seine, se félicite dans un communiqué la direction du groupement hospitalier de territoire (qui les chapeaute, Ndlr). L'hôpital de Meulan – Les Mureaux accède ainsi à la cinquième place concernant la chirurgie du pied. Celui de Poissy – Saint-Germain progresse notamment en matière de cancers gynécologiques, de traitement de la cataracte, de chirurgie de l'obésité, de proctologie ainsi que concernant les maladies infectieuses et tropicales.

Bus 26 29

À PARTIR DU
3 SEPTEMBRE 2018

Votre ligne 26 se transforme
2 nouvelles lignes pour mieux vous transporter !

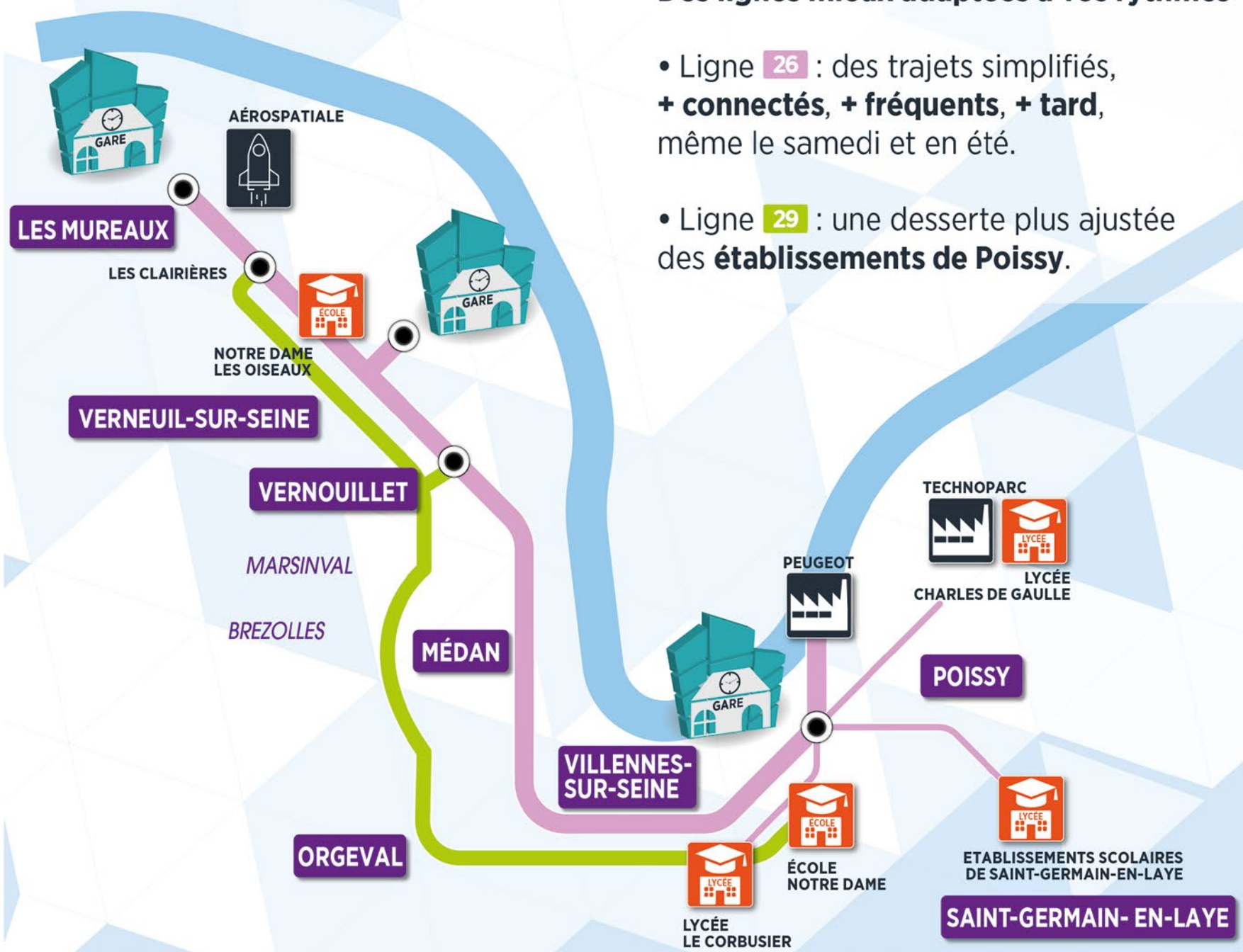

Des lignes mieux adaptées à vos rythmes

- Ligne 26 : des trajets simplifiés, **+ connectés**, **+ fréquents**, **+ tard**, même le samedi et en été.

- Ligne 29 : une desserte plus ajustée des **établissements de Poissy**.

Du nouveau pour améliorer **vos déplacements quotidiens**

www.transdev-idf.com | **vianavigo.com**

Création Agence Ta'Kom - RC Versailles 510 188 048 - Ne pas jeter sur la voie publique

transdev
INVENTONS VOTRE MOBILITÉ

GRAND PARIS SEINE & OISE
COMMUNAUTÉ URBAINE

îledeFrance mobilités

SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
Avarie au port de plaisance

Il n'y avait personne à bord du bateau. Le remorqueur *« a subi une voie d'eau et repose sur le flanc droit »*, détaille le Service départemental d'incendie et de secours yvelinois.



ILLUSTRATION/ LA GAZETTE EN YVELINES

***« Les opérations de pompage de la nappe de polluant ont été réalisées le jour même par une société mandatée par l'assurance du propriétaire de l'embarcation »,* conclut le Sdis.**

Opération compliquée pour les sapeurs-pompiers dans la journée du lundi 27 août. Ils sont appelés *« pour un remorqueur en train de sombrer dans la Seine »*, raconte le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) yvelinois sur son site internet.

Environ 250 litres d'huile et de gazole

Une fois sur les lieux, ils découvrent que le bateau, amarré à un quai du port de plaisance de l'Ilon, *« a subi une voie d'eau et repose sur le flanc droit »*, poursuit le Sdis de l'intervention. Une reconnaissance est menée afin de déterminer s'il y a une personne à bord, ce qui n'est pas le cas.

Si le renflouement du navire ne dépend pas des sapeurs-pompiers, environ *« 250 litres d'huile de moteur et de gazole »* se sont déversés dans le port, les obligeant à déployer un barrage flottant pour contenir cette pollution. *« Les opérations de pompage de la nappe de polluant ont été réalisées le jour même par une société mandatée par l'assurance du propriétaire de l'embarcation »*, conclut le Sdis.

ACHERES
Surpris dans la voiture qu'ils voulaient voler

Pris sur le vif. Dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 août, deux jeunes Conflanais âgés de 25 et 18 ans ont été interpellés par les forces de l'ordre, rue des Etats généraux, dans le quartier du Chêne feuillu.

Il est environ 1 h du matin lorsqu'un riverain du quartier compose le 17 et prévient les policiers que les deux jeunes sont en train de s'affairer sur une voiture de marque BMW stationnée dans le quartier.

Sur place, les fonctionnaires découvrent les deux jeunes encore à l'intérieur de la voiture. Ils ont été ramenés au commissariat et placés en garde à vue.

TRIEL-SUR-SEINE
Repérés en train de voler dans un chantier

Souhaitaient-ils refaire leur salle de bain ? Dans la nuit du vendredi 31 août au samedi 1er septembre, deux jeunes hommes de 25 et 27 ans, originaires respectivement de Rosny-sur-Seine et des Mureaux ont été interpellés par une patrouille de la brigade anticriminalité.

Il est environ 0 h 30 lorsque la patrouille circule rue Paul Doumer et longe un chantier d'habitation. Elle repère à l'intérieur les deux hommes, munis de lampe-torches, en train de dérober du matériel d'équipement pour une salle de bain. Un dispositif de surveillance était mis en place et permettait d'interpeller les voleurs.

VERNOUILLET
Les incendiaires arrêtés

Aux alentours de 23 h 20, dimanche dernier, les sapeurs-pompiers sont appelés pour des poubelles en feu au milieu de l'allée des Pervenches, au sein de la cité du Parc. A leur arrivée, un groupe d'une dizaine de jeunes se rassemble dans l'allée. Certains sont aperçus en train de mettre le feu à des containers et des palettes en bois. Au total, cinq poubelles ont été détruites, mais aucun blessé n'est à déplorer. Deux Vernolitains de 36 et 37 ans ont été interpellés par les forces de l'ordre à l'issue de l'intervention.

ROSNY-SUR-SEINE
Sans permis, il vole la voiture de sa voisine

Le tribunal de Versailles l'a condamné à une peine d'un an de prison, dont six mois ferme, avec mandat de dépôt.

Sa conduite irrégulière a intrigué les policiers du commissariat mantais. Il est environ 3 h 40 du matin mardi dernier lorsque un jeune Rosnéen d'une vingtaine d'années est contrôlé au volant d'une voiture et est incapable de présenter son permis de conduire. En poussant leurs investigations les enquêteurs s'aperçoivent que le jeune homme a volé *« la voiture de sa voisine »*, précise une source proche du dossier.

Le vingtenaire a aussitôt été placé en garde à vue et sa voisine entendue par les policiers. Cette dernière a confirmé le vol de sa voiture dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 août. Le suspect, qui n'a pas expliqué son geste était également impliqué dans une série de vols à la roulotte commis sur cette même commune durant le mois d'août.

Il a comparu devant le tribunal de Versailles mercredi dernier. Il a écopé d'une peine d'un an de prison, dont six mois ferme, avec mandat de dépôt. Il a été écroué à l'issue de l'audience.

VALLEE DE SEINE
Violents affrontements entre quartiers

Un affrontement entre bandes rivales a occasionné deux attroupements entre Poissy et Carrières-sous-Poissy.

Soirée tendue ce jeudi 30 août. Il est environ 19 h 25, lorsque plusieurs habitants du quartier Beauregard signalent aux forces de l'ordre qu'une cinquantaine de personnes s'affrontent sur la place Corneille, armés de bombes lacrymogènes, barres de fer et bâtons. A leur arrivée, le groupe se disperse, mais les contrôles effectués permettent de déterminer qu'il s'agit d'un affrontement entre jeunes du quartier et celui des Grésillons à Carrières-sous-Poissy.

Vers 22 h 10, une nouvelle bagarre éclate, cette fois-ci du côté carriérois. Des jeunes du quartier Beauregard se dirigent vers les Grésillons, en possession de barres de fer. Sur place, les fonctionnaires remarquent un jeune homme exhibant un katana à l'intérieur d'une voiture. Les occupants parvenaient à prendre la fuite mais l'arme a été retrouvée et saisie.

Un périmètre de sécurité et ainsi que le déploiement de l'unité de sécurisation et d'intervention ont été mis en place afin de maintenir le calme. Deux jeunes Carriérois de 18 et 19 ans ont été interpellés.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Un an de prison ferme pour le cambrioleur

Son ADN a été retrouvé sur une boîte à ceintures qu'il avait manipulé lors d'un cambriolage en mars 2017.

Vendredi dernier, un jeune homme de 21 ans a été condamné par le tribunal de Versailles à une peine d'un an de prison ferme, relate *Le Parisien*. En mars 2017, ce vingtenaire avait cambriolé la maison d'un couple parti en vacances à Conflans-Sainte-Honorine. Il était rentré par effraction, brisant une vitre et avait fouillé les chambres avant de s'emparer des montres et des bijoux du couple.

C'est grâce à son ADN, retrouvé sur la boîte de ceintures où étaient rangés ces derniers que le cambrioleur a pu être identifié et interpellé jeudi dernier. Le quotidien francilien indique que le jeune homme, déjà condamné onze fois pour des faits similaires n'a pas compris comment son ADN avait pu se retrouver sur cette boîte et a nié les faits.

Egalement présent, le couple cambriolé a fait part de son traumatisme. *« C'est un choc maintenant, on a du mal à aller faire des courses ou à partir en vacances sans y penser. Ce n'est pas une vie »*, rapporte Le Parisien.

MANTES-LA-JOLIE
Il percute volontairement le camion des pompiers

Devant l'hôpital François Quesnay, il les avait également insulté et menacé de mort. Il a été interpellé en début de semaine dernière



ILLUSTRATION/ LA GAZETTE EN YVELINES

L'un des auteurs, un Muriautin de 24 ans, connu des services de police, a été interpellé et placé en garde à vue.

Les faits s'étaient déroulés en mai dernier. Alors qu'ils terminent une intervention, les sapeurs-pompiers sortent de l'autoroute pour transporter une personne à l'hôpital François Quesnay à Mantes-la-Jolie.

Mais alors qu'ils empruntent la sortie, une voiture, avec quatre personnes à son bord vient volontairement les percuter. *« Le chauffeur a tout fait pour perturber le transport,* commente une source policière. *Il faisait des zigzags pour les empêcher de rouler. »*

Une fois devant l'hôpital, le conducteur et ses passagers insultent et menacent de mort les secouristes. L'un des auteurs, un Muriautin de 24 ans, connu des services de police, a été interpellé et placé en garde à vue pour *« mise en danger de la vie d'autrui et outrage à destination d'une personne chargée d'une mission de service public »*, poursuit cette même source.

Connu des services de police, le vingtenaire comparaîtra ultérieurement devant le tribunal et a été placé sous contrôle judiciaire.

LES MUREAUX
La fillette chute du troisième étage

Frayeur dans la soirée du vendredi 31 août. Il est environ 22 h lorsque les sapeurs-pompiers sont appelés pour intervenir auprès d'une fillette de 3 ans, tombée du troisième étage d'un immeuble de la rue Françoise Dolto à proximité du quartier de la Vigne blanche.

Souffrant de multiples fractures, la fillette a été transportée par le service d'aide médicale urgente (Samu) à l'hôpital pour enfants Necker. Son pronostic vital n'était pas engagé. Ses parents ont été entendus par les policiers du commissariat des Mureaux pour déterminer les circonstances de cet accident.

GROUPE RATP

Collégiens, lycéens, étudiants, ou apprentis,

Le compte à rebours a commencé !

5

4

3

2

1



Imagine "R"

à partir de 200 €



Optile scolaire

à partir de 114,30 €

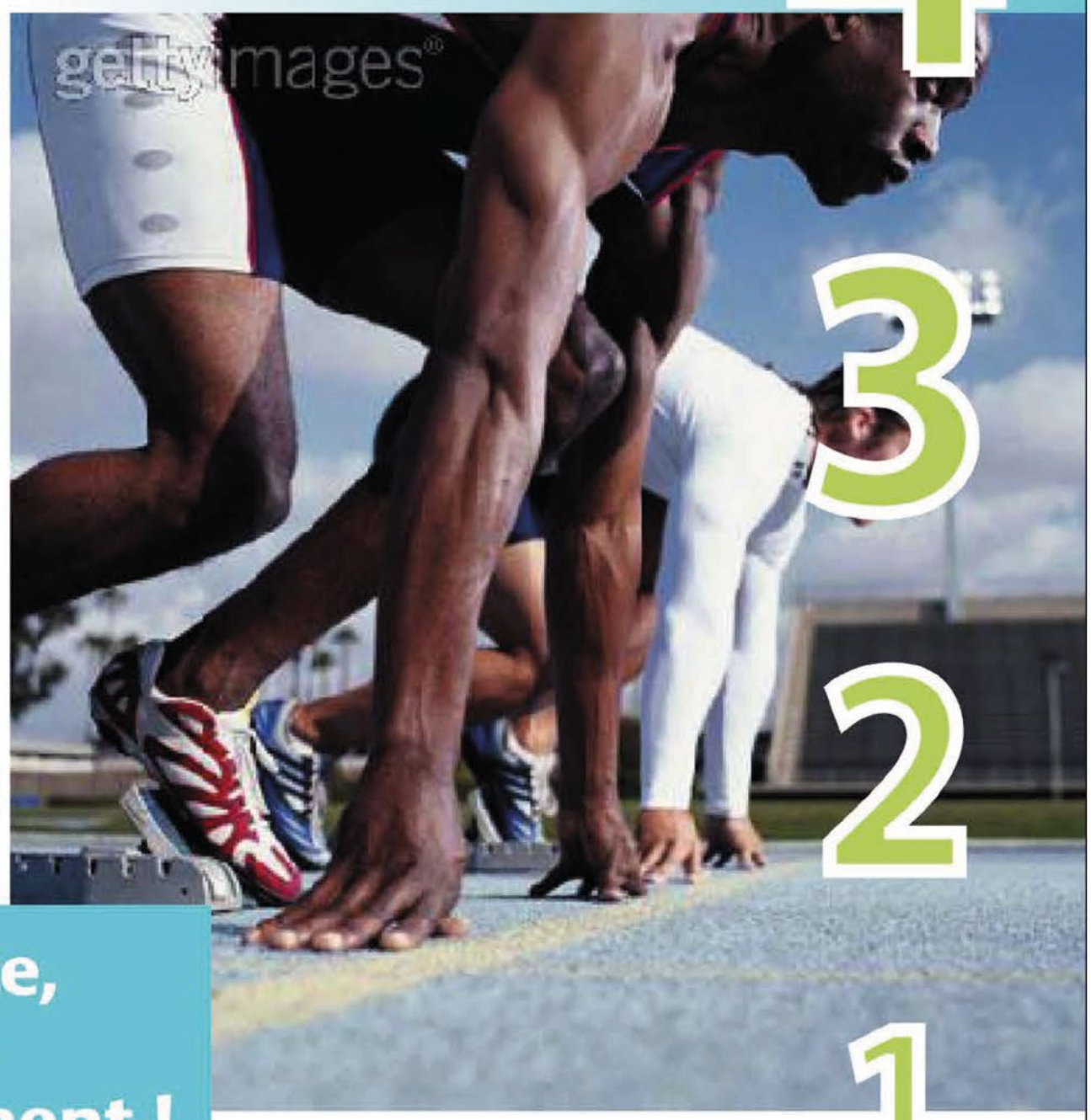

Pour l'avoir vite, n'attendez pas le dernier moment !



C'est commode, c'est ...

Com'bus

RENSEIGNEMENTS

01 30 94 34 22

(service cartes scolaires)

VOLLEY-BALL Un week-end sous le signe de la préparation

Les hommes et femmes du CAJVB ont participé à des tournois en vue de la saison qui approche à grands pas.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Les filles entraînées par Jacek Serszen sont rentrées de ce tournoi avec une victoire, un nul et une défaite.

Les différentes équipes, masculine et féminine, du Conflans-Andrésy-Jouy Volley-ball (CAJVB) participaient à des tournois de préparation en vue de la saison à venir. Les féminines, qui évolueront en Nationale 2 cette saison, ont fait trois matchs lors du tournoi de Villejuif ce samedi 1er septembre. Elles se sont imposées deux sets à zéro face à l'Athletic Club de Boulogne-Billancourt après avoir fait match nul un set partout contre Levallois. Pour leur troisième et dernier match, elles s'inclinent contre Clamart deux sets à zéro.

Les résultats semblent encourageants selon le communiqué de presse du club qui rappelle que Levallois est une équipe majeure de Nationale 2 et que Clamart se situe dans la division supérieure. « *Ce tournoi arrivait un peu vite dans la préparation de l'équipe après seulement une semaine de reprise mais il était indispensable pour intégrer la nouvelle passeuse Alexandra Pintea, qui aura la lourde tâche de remplacer Capucine Marion* », avance Philippe Montaudouin, le président du club.

Le CAJVB organisait un tournoi à domicile pour son équipe masculine et recevait Caudry et Charenton. Deux équipes qu'elle affrontera cette saison en division Elite. Les joueurs d'Olivier Le Flem se sont inclinés 2 sets à 1 contre une équipe de Caudry aux gabarits impressionnants avant de l'emporter sur le même score contre Charenton. « *Compte tenu de l'état de fatigue du groupe qui s'entraîne surtout physiquement depuis 15 jours, le bilan est plutôt positif mais il demeure des secteurs de jeu à travailler* » estime le président.

Reprise du baby volley

Le week-end prochain sera encore consacré à des tournois de préparation pour les deux équipes, à Amiens pour les hommes et à domicile pour les femmes. L'objectif principal est d'être prêt le 16 septembre et le 1er tour de coupe de France pour l'équipe féminine. Chez les hommes, les regards sont tournés vers le premier match de championnat à Cambrai, le 22 septembre.

« Intégrer la nouvelle passeuse »

Concernant les équipes de jeunes du club, le mois de septembre sera également chargé. Le baby volley et l'école de volley, de 4 à 11 ans, reprendront leur session d'entraînement et de matchs ce mercredi 5 et ce samedi 8 septembre. Les jeunes garçons et filles de 12 à 19 ans débutent leur nouvelle saison cette semaine par la reprise de leurs entraînements.

MOTO ENDURANCE
Les pilotes roulent tous avec Benoît

La compétition de moto endurance se fera sur deux jours pour permettre aux enfants et aux adultes d'y participer.

L'Extrême moto club de Limay organise la 12e édition de sa compétition de moto enduro annuelle les 8 et 9 septembre prochains à Boinvilliers. Les pilotes rouleront pour l'association Tous avec Benoît, jeune pilote paraplégique, arrivé au club depuis son accident. Le samedi est réservé aux enfants de 6 à 14 ans, licenciés à la fédération française de motocyclisme, avec des courses adaptées à chaque catégorie.

Le dimanche, c'est au tour des hommes de se frotter au circuit sinueux de neuf kilomètres avec obstacles. Les pilotes devront rouler durant cinq heures en équipe de deux pilotes par moto. 250 participants sont attendus pour cette course dont le départ sera donné à 11 h avec une arrivée prévue pour 16 h. L'entrée est gratuite pour tous les spectateurs et un espace restauration leur sera aussi également réservé.

COURSE A PIED Au pas de courses pour bien démarrer la saison sportive

La première édition de Au pas de course se tiendra le 22 septembre dans la rue du parc à Septeuil.

Les gendarmes de l'Amicale compagnie Mantes-la-Jolie organise Au pas de courses, un nouvel événement de course à pied dans la nature. Le comité des fêtes de la compagnie propose ainsi quatre épreuves lors de cette journée qui se déroulera le 22 septembre à Septeuil. D'abord deux courses chronométrées, l'une de 17 kilomètres et l'autre de huit kilomètres permettront aux plus sportifs de se dépenser dès 8 h 30 et 9 h.

Les adeptes de la marche nordique seront ravis de voir qu'une épreuve chronométrée sera également mise en place avec un départ prévu à 9 h 05. Les organisateurs ont aussi prévu un parcours familial, vers 11 h 45, où tout le monde pourra participer sans être tenu par le temps. Les inscriptions se font en ligne sur le site apdc-2018.ikinoa.com/ jusqu'au 15 septembre. Elles pourront aussi se faire sur place mais moyennant une majoration.

FOOTBALL National 2 : l'AS Poissy met fin à l'invincibilité du leader, le FC Mantois rechute

Les Pisciacais ont remporté le premier match de leur saison (4-0) quand les Mantais se sont inclinés sur le plus petit des scores (1-0).



LA GAZETTE NE YVELINES

Le FC Mantois a encaissé le seul but du match sur un pénalty qui a vu son capitaine être exclu suite à un deuxième carton jaune pour contestation.

Les Pisciacais étaient préparés à vivre un match compliqué en recevant le club de Saint-Malo. Avec ses trois victoires en autant de matchs depuis le début de la saison, le club breton faisait figure d'épouvantail avant le début du match. Les vingt premières minutes ont d'ailleurs donné le ton de la rencontre avec une domination de l'équipe extérieure à laquelle Poissy ne répondait que par des contre-attaques. Et ce sont finalement les locaux qui ont ouvert le score, contre le cours du jeu, suite à une tête de Reynaud sur un coup franc très bien tiré de la part de Raddas à la 24e minute.

Piqués au vif par ce premier but encaissé dans leur saison, les joueurs de Saint-Malo ont tenté de revenir au score, mais se sont heurtés à la défense solidaire des Pisciacais. Les attaques rapides ont ensuite fait le reste. Haddadou marquera le second but des jaune et bleu (63e) avant que Saint-Malo ne craque complètement. Un carton rouge d'abord puis deux nouveaux buts inscrits par Haddadou (82e), encore lui, et Lesage (90+4e), le coach adjoint entré quelques minutes plus tôt. Un premier succès de la saison acquis sur le score de 4-0 et avec la manière pour les joueurs de Laurent Hatton.

« *Je ne dirai pas qu'il y a quatre buts d'écart entre Saint-Malo et nous. Mais c'est le foot. Nous avons fait preuve de réalisme devant le but et c'est vrai que ça change par rapport à notre début de saison* » constate l'entraîneur, visiblement satisfait par l'attitude de ses joueurs. « *Nous avons été solidaires aussi bien sur les phases défensives qu'offensives. On en met quatre aujourd'hui mais ça ne veut pas dire qu'au prochain match ce sera la même histoire. On doit rester concentré pour la suite et garder la même envie* » reconnaît Laurent Hatton, préférant rester lucide.

De son côté, Le FC Mantois se rendait en Bretagne, sur le terrain de Vitré. Suite au très bon match de la semaine passée contre Oissel (0-0), les sang et or voulaient confirmer leur renouveau après les deux défaites du début de saison. Malgré leur bonne volonté, les joueurs de Robert Mendy n'ont pu faire mieux que de s'incliner 1-0. L'unique but du match a été inscrit sur un pénalty que l'entraîneur mantais ne comprend toujours pas.

« *C'est un match à oublier avec une décision arbitrale très litigieuse sur le pénalty, doublée de l'expulsion de notre capitaine pour contestation* », regrette Robert Mendy pour actufoot.com. « *Nous n'avons pas su être efficaces offensivement, comme depuis le début de la saison* », a-t-il constaté à la fin du match.

Grâce à ce succès, l'AS Poissy grimpe à la huitième place avec cinq points en quatre journées. Le FC Mantois reste avant-dernier avec un seul point, juste devant Boulogne-Billancourt, dont le compteur est toujours bloqué à zéro. Une équipe en mal de point que le club de Mantes-la-Ville recevra justement le week-end prochain pour le compte de la 5e journée de National 2. Le vainqueur de ce match se donnerait un bon bol d'air tandis que le perdant s'enfoncerait L'AS Poissy se rendra à Saint-Brieuc, en Bretagne, pour y affronter le Stade Briochin, classé 11e avec quatre points.

« *Ce n'est jamais simple d'aller jouer en Bretagne. Il y aura beaucoup de monde, je pense, qui viendra voir le match donc je me méfie de ce déplacement* », conclut l'entraîneur pisciacais au sujet de la prochaine journée. Une victoire permettrait à ses joueurs de rejoindre le haut de tableau et de donner du relief à leur début de saison.

Organisé par le syndicat intercommunal de
L'AERODROME LES MUREAUX VERNEUIL

FÊTE DE L'AIR
8 SEPTEMBRE 2018



Entrée et parking gratuits

De 10 heures à 19 heures

Présentations à partir de 13h

COPYRIGHT SIVU 2017

FREDERIC PINLET *CREATION* 06 87 81 79 91

Eric Bouchard, architecte-urbaniste LAUREAT

Kyriad HOTEL

L'ENTREPOT Le Marché du Frais — FRUITS & LEGUMES BOUCHERIE — MEULAN — LES MUREAUX

Campanile HOTEL RESTAURANT

Yvelines Le Département

MARINE NATIONALE

ARMEE DE TERRE

ARMÉE DE L'AIR

Les Mureaux — Notre ville a du talent — www.lesmureaux.fr

Verneuil

spirit

Bouygues Immobilier

arianeGROUP

MANTES-LA-JOLIE

La ville au rythme des festivals

Le « Mantes lalala », les 7 - 8 septembre, et le « My electro family », les 14 - 15 septembre, ambianceront les deux prochains week-ends des amateurs de musiques électroniques.

Dromadaire Record, un label en lancement

En marge du festival *Mantes lalala,* l'association S.I.R.OP de Mantes œuvre également dans un tout nouveau projet. Celui de monter un label permettant à des artistes locaux de bénéficier de conditions de travail décentes. *« L'idée de la démarche est d'offrir un matériel de qualité, une production sonore au niveau des professionnels et une meilleure démarche logistique dans les concerts à des jeunes du mantois se lançant dans la musique »,* souligne Paul Bédier, l'un des initiateurs de l'idée.

Quatre groupes locaux sont déjà garantis d'intégrer Dromadaire Record, nom donné au label. Pour cela, une campagne de financement participatif a été mise en place afin de permettre la réalisation du projet. *« En fonction de la somme versée, différents cadeaux sont offerts pour remercier les participants »,* conclut le responsable. Plus d'information sur fr.ulule.com/dromadaire-records/.

Le théâtre de verdure sera l'endroit où il faudra se trouver si l'on aime l'ambiance des festivals. Et encore plus si l'on se passionne pour la musique electrodance. La scène située sur l'Île aumône de Mantes-la-Jolie va vivre deux week-ends qui feront, à coup sûr, danser les jeunes (et les moins jeunes !).

L'association S.I.R.OP de Mantes organise, pour la septième fois, le festival *Mantes lalala.* Comme les autres éditions, ces vendredi 7 (18 h à 2 h) et samedi 8 septembre (12 h à 2 h) ne dérogent pas à la règle et conservent les mêmes valeurs. La programmation respecte toujours le style de musique prônée par l'association, à savoir de l'electro, world and folk.

Entrée à prix libre pour le « Mantes lalala »

Abdul & the gang, Makyu, Kapteur et Alkemist font partie des groupes et artistes qui se présenteront sur les deux scènes du festival. Les Djs du coin se produiront sur la scène



MY'ELECTRO

Le théâtre de verdure offre une superbe vue, de jour comme de nuit, durant les festival. My electro family sait se l'approprier avec ses jeux de lumières.

Caravane alors que les groupes musicaux divers joueront leurs gammes sur la scène Orient express. Cette année, les deux soirées suivront chacune leur thématique. *A l'orientale* pour la première et *French touch* pour la seconde. L'entrée se fera à prix libre (chaque spectateur y met le prix qu'il souhaite, Ndlr). Les moins de 12 ans pourront y accéder gratuitement.

Une semaine plus tard, c'est au tour de *My electro family* de s'emparer des lieux pour prolonger le plaisir. Ce festival, imaginé et mis sur pied par l'association My electro, défend un concept plus familial. Le président, Dj mantais surnommé Finger print, souhaitait rassembler les parents trentenaires autour de concerts electro dans lesquels ils pourraient venir avec leurs enfants. Les vendredi 14 (18 h à 2 h) et samedi 15 septembre (12 h 30 à 2 h), My electro family fêtera sa septième édition.

Entrée gratuite pour les familles au « My electro family »

L'événement présente l'avantage d'offrir un spectacle de divers arts : musical, plastique, graphique ou encore numérique. Aussi, de nombreuses animations sont organisées pour occuper les enfants quand leurs parents désirent assister au concert. Ici aussi, les têtes d'affiches seront locales : Hakma, Chris Teker, Denis la Funk, entre autres. Le prix d'entrée s'élève à cinq euros par jour, mais est gratuit pour les familles. Les deux week-ends s'annoncent festifs. Mantes-la-Jolie n'a plus qu'à se préparer à danser.

Trouver un stage au festival « My electro family », c'est possible

Le festival *My electro family* ne serait rien sans sa cinquantaine de bénévoles qui se mobilise chaque année. Les organisateurs ont donc décidé de leur rendre hommage de manière innovante. La plupart étant jeunes, étudiants et à la recherche de stage ou d'emploi, les bénévoles pourront arborer un t-shirt avec le logo *« Viens faire ta pub stagiaire ».* En flashant le QR code floqué sur le vêtement, les potentiels employeurs présents pourront accéder au CV de celui qui le porte.

« Pour beaucoup de jeunes, trouver un stage s'avère être une tâche compliquée. Dans l'enceinte du festival, il est possible qu'ils croisent des personnes qui puissent les aider sans le savoir. Je ne dis pas que cela offrira un stage à coup sûr. Mais au moins, ils auront compris qu'il existe d'autres façons de le chercher et d'être vu par les embaucheurs », détaille Biba, vice présidente de l'association en charge de l'événement et du recrutement des bénévoles.

AUBERGENVILLE

La saison culturelle repart de plus belle

Le théâtre de la nacelle organise un vernissage pour lancer sa saison suivi de son premier concert.

Le théâtre de la nacelle s'est reposé durant l'été, le voici prêt à animer les prochains mois aubergenvillois. Le samedi 22 septembre prochain lancera officiellement sa nouvelle saison culturelle. L'établissement ouvrira ses portes au public dès 19 h pour le vernissage de deux expositions. L'une de peinture, avec les œuvres de Barbara Goraczko, et l'autre de photographie, avec celles du collectif Territoire sensible.

avec les Fouteurs de joie, le spectateur passe par tous les états

Aux alentours de 20 h 30, le vernissage laissera sa place à la présentation de cette saison 2018-2019 qui s'élance. Des vidéos d'extraits des spectacles seront alors diffusées pour en faire la promotion et qui de mieux que les artistes concernés en personne pour en faire la promotion ? Bon nombre d'entre eux ont répondu à l'invitation du théâtre de la nacelle et seront présents durant ce moment de partage.

Cette première sortie au théâtre pour le public se terminera par



FOUTEURSDEJOIE – SYLVAIN GRIPOIX

Entrée libre et gratuite mais il est fortement conseillé de réserver pour le concert des Fouteurs de joie.

le concert des Fouteurs de joie. A partir de 21 h 30, le groupe de cinq musiciens à l'humour débordant prendra la vedette de cette fin de soirée. Dans un style à la fois burlesque, humoristique et poétique, les Fouteurs de joie s'engagent à faire danser, rire et pleurer ses spectateurs. Émotions garanties !

MANTES-LA-JOLIE

Le cinéma consacre deux jours à Harry Potter

Le marathon se fera en deux jours, les 15 et 16 septembre prochains.

Sorti en octobre 1998, le premier livre de la célèbre saga Harry Potter fêtera bientôt ses 20 ans. Pour l'occasion, le premier opus cinématographique ressortira dans les salles le 12 septembre dans une version restaurée 4K. Afin de célébrer l'événement, le CGR de Mantes-la-Jolie a décidé de programmer un marathon Harry Potter, ce qui revient à regarder les huit films du jeune magicien de Poudlard en seulement deux jours : les samedi 15 et dimanche 16 décembre.

Le premier livre a 20 ans

Avec quatre films par jour, les plus grands fans seront aux anges. L'événement commencera dès 11 h par *Harry Potter à l'école des sorciers.* Les films s'enchaîneront et le samedi se clôturera avec *Harry Potter et la coupe de feu* en prime-time, à 21 h. Pour dimanche, même programme avec *Harry Potter et l'ordre du phoenix,* dès 11 h, jusque *Harry Potter et les reliques de la mort* partie 2, à 21 h. Différentes formules de tarifs sont mises en place, à voir sur le site cgr-cinemas.fr/mantes.

ANDRESY

L'orgue et la harpe s'épouseront à l'église Saint-Germain-de-Paris

L'association Les amis de l'orgue organise un concert original avec tarif au chapeau le 16 septembre.

La ville d'Andrésy propose un concert classique hors les murs le dimanche 16 septembre à 16 h. Et pour l'un de ses premiers rendez-vous classiques de la saison 2018/2019, l'association Les amis de l'orgue a choisi une alliance originale. A la puissance de l'orgue, se mêleront les sonorités cristallines de la harpe pour créer un moment unique dans l'enceinte de l'église Saint-Germain-de-Paris. Les deux artistes qui monteront sur la scène connaissent leur instrument comme nul autre.

Céline Mata, la harpiste, a déjà enregistré deux disques dont l'un en duo avec un cor. Elle est donc rodée pour les rencontres d'instruments qui sortent de l'ordinaire. Francis Roudier, le claveciniste, est titulaire de l'orgue de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles. Il a lui aussi déjà sorti un album consacré aux *Leçons de ténèbres.* L'événement est ouvert à tous avec des tarifs au chapeau. A noter qu'il sera aussi retransmis sur écran géant.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LFM RADIO

LFM Radio annonce sa programmation de rentrée !

A partir du 3 septembre, c'est le retour de nos émissions en direct sur le 95.5 FM. En plus de vos programmes habituels, retrouvez de nouveaux rendez-vous !

- *La Pause Actu,* chaque jour entre 12 h et 13 h pour retrouver le flash info et les reportages de la rédaction pour être informé de votre actualité locale.
- *Entreprendre au féminin,* un lundi sur deux, de 14 h à 15 h (première émission le 10 septembre) pour un entretien avec une femme entrepreneuse pour découvrir son parcours, ses projets et son entreprise.
- *On en parle,* un jeudi par mois, de 14 h à 14 h 30, une émission de lutte contre le phénomène de radicalisation et contre les comportements d'addiction avec des spécialistes en plateau qui livrent leurs analyses et conseils.
- Les soirées musicales de *LFM* évoluent ! Retrouvez désormais *A l'ancienne* chaque lundi de 20 h à 22 h, consacré au hip-hop et R&B des années 90 et 2000, et *Loco Tropico,* chaque jeudi de 20 h à 22 h pour un ambiance au rythme des îles avec des sons reggae, sega, zouk...



Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

		1		8	2	4		
	4			1			6	
		2	4	6			8	1
7	9		6	5				
2	3			4			5	
	8						9	4
		7	3				1	
6	2			7	5			
4			8		6	5		7

SUDOKU : niveau difficile

			3		6			5
	5	8						
		6				1		
8					3			
		1	7			3		8
			6		8	9		7
6							7	
				6	9			
	9	3	2				6	

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°138 du 29 août 2018 :

1	5	8	6	2	7	9	3	4
6	7	9	5	4	3	1	8	2
4	2	3	9	8	1	7	6	5
2	6	1	8	9	4	5	7	3
3	4	5	7	6	2	8	1	9
9	8	7	1	3	5	4	2	6
7	1	6	3	5	9	2	4	8
8	9	4	2	1	6	3	5	7
5	3	2	4	7	8	6	9	1

2	3	7	9	6	4	5	8	1
5	1	6	8	3	7	9	2	4
4	8	9	5	1	2	6	7	3
7	9	3	1	8	6	4	5	2
6	4	5	2	7	9	3	1	8
8	2	1	3	4	5	7	6	9
3	6	4	7	2	8	1	9	5
1	5	2	6	9	3	8	4	7
9	7	8	4	5	1	2	3	6

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts
78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique, distribution :
Valérie Boussard
sebastien.dailleux@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88

8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef :
Loris Guémart
loris.guemart@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2018



DU NOUVEAU POUR AMÉLIORER VOS DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

Pour tout savoir : www.iledefrance-mobilites.fr

îledeFrance mobilités